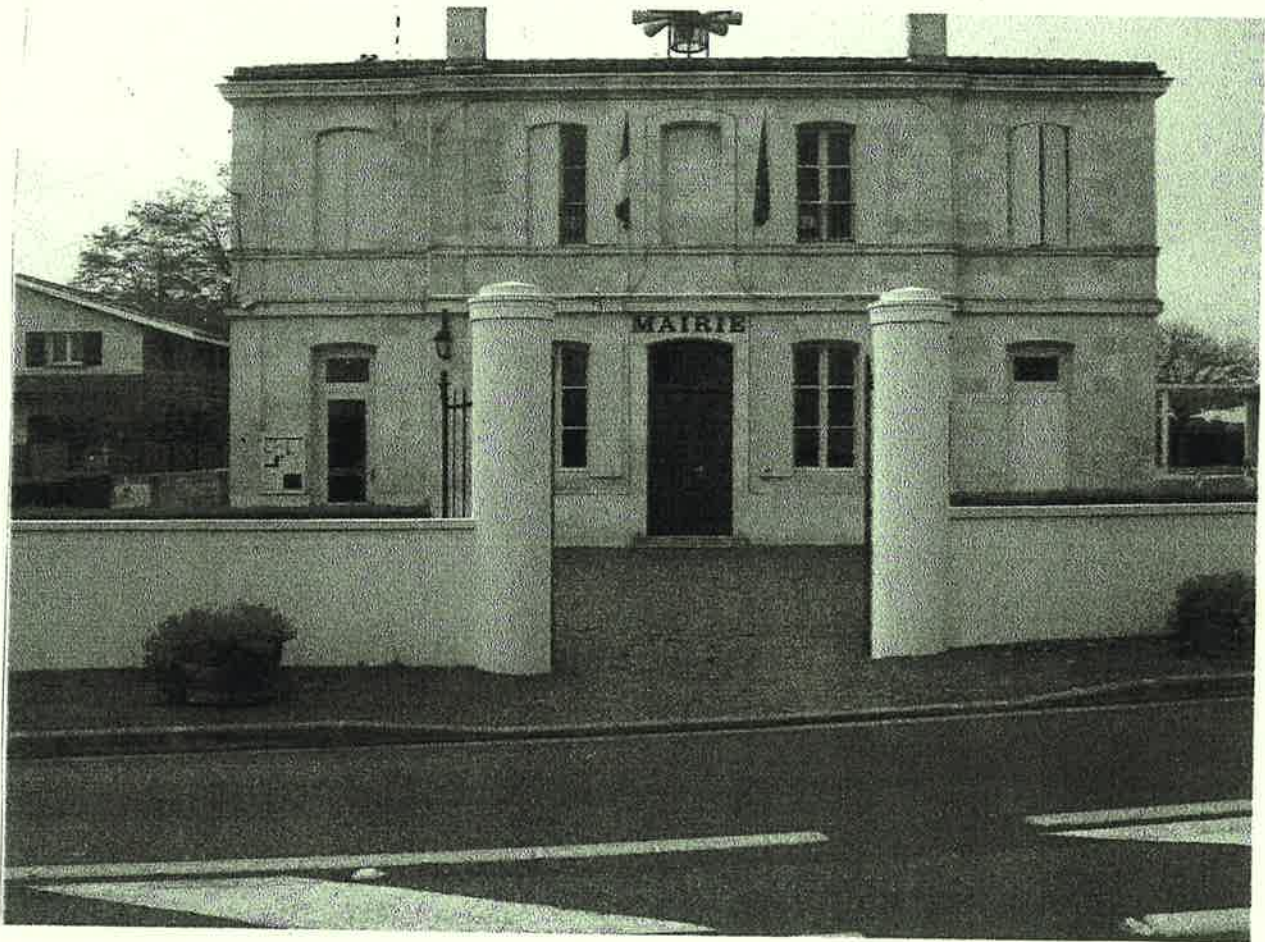


ARCINS - EN - MEDOC

Le petit Arcinois



Arcinoises, Arcinois, chers amis,

Nous voici au cœur de la période des vœux, qui est aussi la période des bonnes résolutions, des reprises de contacts avec des amis ou des connaissances qu'on ne voit pas assez, la période des cartes que l'on rédige et que l'on reçoit, même si les nouvelles technologies bouleversent les habitudes. Il nous reste le contact direct, qui lui ne change pas.

Voilà pourquoi je me réjouis d'être à vos côtés tout au long de l'année, et d'être de plus en plus disponible pour vous, de pouvoir vous saluer, vous parler et vous écouter, d'être très proches des enfants et des adolescents, de les voir évoluer, devenir les adultes de demain, de prendre le temps pour rendre visite aux personnes âgées, à ceux aussi qui ont des soucis de toutes sortes.

L'année 2012 sera à bien des égards déterminante et difficile. Les défis sont immenses pour notre pays, pour l'Europe et pour notre commune. A notre niveau, nous allons avancer dans nos projets, faire en sorte qu'Arcins évolue et se sécurise pour votre bien à tous, en ma qualité de maire, c'est mon vœux le plus cher.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter mes meilleurs souhaits pour 2012, une bonne santé à tous, du travail pour nos jeunes et surtout que vous traversiez les épreuves dues à la crise le mieux possible.

Merci de retenir la date du 8 Janvier 2012 pour la traditionnelle présentation des vœux, une rencontre importante entre nous, pour vous rencontrer, vous présenter pour certains et dialoguer autour du verre de l'amitié, car c'est le privilège d'un village! Profitons-en!

Le maire, Claude Ganelon

MEMOSERVICES

N° urgence :
Le 17 gendarmerie
Le 15 SAMU
Le 18 les pompiers ou 112 depuis un portable

Les Médecins

Cussac PARFONDRY 05.56.58.90.22.

Lamarque DELANNAY 05.56.58.93.86.
LAURENT 05.56.58.80.07.

Listrac PERROT-GARRIGUES 05.56.58.03.25.

Margaux cabinet Médical 05.57.88.30.13.
ou 05.57.88.90.21

Les Pharmacies

MASSON 05.56.58.90.05.

TEILLAGORRY 05.56.58.04.39.

BOSQ 05.57.88.30.14.
PUJOL 05.57.88.70.26.

Au cabinet médical de Margaux sont installés :

Allergologue Dr Lovato Podologue M. Padeloup
Orthophoniste Laetitia BASQUET Psychologue Marie BRASSEUR
Ostéopathes Stéphane ENGSTER et Jean Marc TOUZE
Dentistes Dr BARRE et Dr AIT OUARAB

PERMANENCE DE SOINS AU CENTRE MEDICAL DE MARGAUX

LE SOIR DE 20H A MINUIT

LE SAMEDI DE 12H A MINUIT

DIMANCHE ET JOURS FERIES DE 8H A MINUIT

TEL 05.57.88.91.10.

Au-delà de ces horaires, composer le 15

Numéros utiles

Mairie d'Arcins 05.56.58.93.90. /courriel : mairie.arcins@wanadoo.fr

Gaz de Bordeaux 05.56.79.41.00. (24/24, 7/7)

Véolia Eau 0811 902 903 (eau potable)

Nantaise des Eaux 0820 850 407(assainissement collectif)

Garages auto : ARCINS GARAGE LIGNE 05.56.58.92.57.

LAMARQUE Garage les 2 Rives 05.56.58.90.15.

Site de la communauté de communes Médoc Estuaire www.cc-medoc-estuaire.fr

La Vie Communale

Cérémonie des vœux

Toute la population arcinoise est attendue à la salle polyvalente **le dimanche 8 janvier 2012 à partir de 16H** pour partager la galette des rois lors de la présentation des vœux 2012 par l'équipe municipale.

A cette occasion, une remise des prix pour récompenser l'illumination des maisons pendant les fêtes sera organisée.

C'est aussi l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux arrivants de la commune.

Secrétariat de la Mairie

Les heures d'ouverture sont les suivants :

- Lundi – Mardi – Jeudi de 9H00 à 18H00
- Vendredi de 9H00 à 17H00

Point lecture

Ouvert à tous le vendredi de 15H à 16H00. La bibliothèque est fermée pendant les congés scolaires.

Le prêt de livres est entièrement gratuit.

Remercions Madame BOQUET et Madame DESTREGUIL qui accueillent les enfants de l'école tous les vendredis et qui vous attendent si vous souhaitez emprunter des livres.

Débris de jardins

Ramassage le dernier mercredi de chaque mois (1m³ maximum pour les débris de jardin)

Au-delà de 1m³ (5 brouettes), il y a lieu de louer la remorque de la commune au prix de 20€ chaque voyage.

Attention pas de ramassage des débris de jardin le mercredi 28 décembre 2011.

Nous vous rappelons que pour être ramassées, la tonte des pelouses et les feuilles doivent être mises en sacs. Les branches d'arbres doivent être déposées à part.

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage a lieu le vendredi, le bac ainsi que les sacs jaunes qui doivent être posés à côté du bac. Les ordures ménagères doivent être mises le jeudi soir car le ramassage par Véolia peut s'effectuer tôt le vendredi matin.

Vous veillerez également à rentrer votre bac dans la journée du vendredi après le ramassage.

Autres collectes

Deux bornes à verre et une borne pour les vêtements sont à votre disposition derrière la salle polyvalente.

Une borne à piles est à votre disposition à la Mairie.

Demande de Passeport

A présent, elles sont à déposer auprès de la Mairie de Castelnau. Les pièces à fournir une copie de la carte d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile, le timbre fiscal est de 80€ (42€ pour les mineurs de 15 à 18 ans, 17€ pour les moins de 15 ans), 2 photos.

Service ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 16H30, prendre un rendez-vous à la Mairie de Castelnau au 05.56.58.21.50.

Incinération – feu interdit

Attention nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'incinérer des débris de jardin du 15 mars au 30 avril puis du 1 juillet au 30 septembre

En dehors de ces périodes, vous avez une déclaration à remplir à la Mairie. L'incinération est faite sous votre entière responsabilité.

Déchetterie de Cussac : horaires

Hiver du 1^{er} octobre au 31 mars : du lundi au vendredi de 14H à 17H, le samedi de 8H à 12H et de 14H à 17H, le dimanche de 8H à 12h

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre : ouverture jusqu'à 19H au lieu de 17H

Entretien de votre partie de caniveau ou de bas côté de route

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de l'entretien de votre « devant de porte ». Chacun est tenu d'entretenir la portion de caniveaux ou de bas côté devant sa propriété

Recensement des jeunes de 16 ans

Les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la Mairie dans le mois qui suit la date anniversaire de leurs 16 ans, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile afin d'être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense.

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto et moto...)

Portage de repas à domicile

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale d'Arcins proposent un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées qui le désirent.

Ils vous sont livrés avant midi du lundi au vendredi au prix de 3.80 €.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la Mairie.

Centre de loisirs de Soussans

Les inscriptions se font directement au centre de loisirs de Soussans au 05.57.88.55.82.(le mercredi) ou au 06.45.75.21.99. Les enfants sont accueillis de 7H30 à 18H30- Le tarif journalier par enfant inclut repas, goûter et sortie.

Bruits de voisinage

Afin de ne pas troubler le repos de votre entourage, veuillez à respecter les heures suivantes pour vos travaux bruyants :

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30

Le samedi de 9H à 12H et de 15H00 à 19H00

Le dimanche et jours fériés de 10H à 12H

Si vous faites une soirée occasionnelle avec musique, avertissez vos voisins.

Location salle polyvalente

Le tarif de la location pour les habitants de la commune est de 110€ ou 160€ avec le chauffage

Pour les demandeurs hors commune, le tarif est de 400€ ou 450€ avec chauffage.

Seul peut bénéficier du tarif commune 110€ ou 160€ avec chauffage, la personne qui habite Arcins ainsi que ses enfants. Tout autre lien de parenté ne permet pas d'obtenir

le tarif des habitants de la commune.

Vie communale

Remerciements à M. REULING

Le Maire, le conseil municipal tiennent à remercier M. Reuling qui a confectionné le panneau « boulodrome d'Arcins » implanté au Port.

Naissances 2011

Boudot - - Bajoux Albane

Houriez Léna

Coiffard - - Castet Luna

Garran Yaël

Copin Augustin

Garrido Aryzona

Mariages 2011

Etman EL KHASSAL et Zineb AIT HAMMA

se sont mariés le 5 Novembre 2011

Christophe BEUGER avec Aurélie ROUSSEAU

Se sont mariés le 17 décembre 2011

Décès 2011

Régis BRANAS

Gérard MONGIN

Francis SARABEN

Jean-Guy FAUGERE

James NAVARRE

Edmond MONTEIRO

Ecole

Le 5 septembre 2011, 42 élèves ont été accueillis à l'école d'Arcins : 24 dans la classe des Petits et 18 dans la classe des Grands.

Pendant les vacances d'été, une clôture rigide côté nord a été réalisée en panneaux grillagés montés sur des parpaings pour 5200€ TTC. Le bac à sable a été refait par les agents communaux, tout le tour de ce bac a été goudronné.

Des bureaux neufs ont été achetés pour rééquiper la classe des grands et pour le groupe des grande section maternelle pour 1975 € TTC.

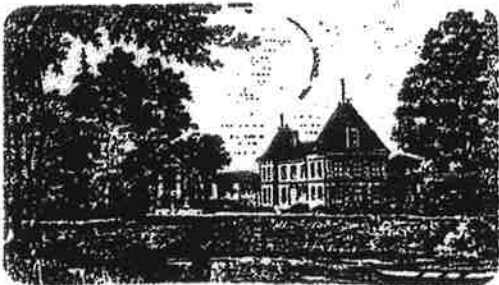
Aménagement de la traversée du bourg

Les travaux de cette dernière tranche du carrefour de l'église à la sortie nord du village sont prévus de février à mai 2012. L'appel d'offres est en cours donc mi-janvier 2012, nous connaissons l'entreprise qui réalisera ces travaux. Le marché sera attribué à l'entreprise qui aura déposée l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction du prix, des délais et de la valeur technique

*Nous renouvelons nos
remerciements à Messieurs
Barbot et Fils pour avoir fleuri
notre commune.*

Garage Bruno LIGNE
33460 ARCINS
Tél. 05.56.58.92.57

PRODUCE OF FRANCE



1993

CHATEAU D'ARCINS

HAUT-MÉDOC

APPELLATION HAUT-MÉDOC CONTRÔLÉE
CRU BOURGEOIS

Sté CIVILE DU CHATEAU D'ARCINS. PROPRIÉTAIRE A ARCINS - GIRONDE

MIS EN BOUTEILLE AU CHATEAU

12 % vol.

75cl

S.A.R.L.
**VITI FRANCE
TRAVAUX**

L'ESPRIT DU TRAVAIL BIEN FAIT

Tous travaux de la vigne :

- Vendanges mécaniques
- Trous de complantation avec tarière mécanique
- Taille et tombée de fils
- Mise en place des piquets et fils de fer
- Contrat prix fait à l'année
- Risque des travaux assuré
- Devis gratuit

S. GANELON

B.P. n° 5 - 33460 ARCINS

☎ 05 56 58 95 74

Fax : 05 57 88 50 65

CRU BOURGEOIS



CHATEAU
Tour-du-Roc
HAUT-MÉDOC

Appellation Haut-Médoc contrôlée

1993

MIS EN BOUTEILLE AU CHATEAU

12,5% vol.

E.A.R.L. Tour du Roc
ARCINS (33460) FRANCE

750 ml



entreprise de Maçonnerie REIMONDEZ
05.56.58.92.04.

Menuiseries JUSTA

FABRIQUE DE CAISSES BERGEY

05.56.58.92.04

05.57.88.30.64

Restaurant Pizzeria

Dolce Vita

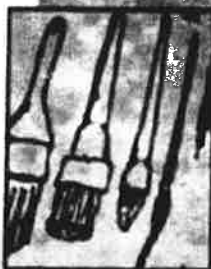
05.57.88.30.64

ENTREPRISE RIBEIRO
maçonnerie couverture
06.24.32.53.49

Sébastien Brion

peinture
papier-peint
revêtement sol et mur
décoration
neuf et rénovation

38, Cité Lafon
33300 BORDEAUX
Tél. 05 56 39 39 02
06 80 47 31 48



Restaurant

Le Lion d'Or

Jean-Paul Barbier Cuisinier

33460 ARCINS en MÉDOC - ☎ 05 56 58 96 79

Réfection & création

Chaises, Fauteuils,
Canapés, Têtes de lit ...

Tél. 06 34 28 10 62

Route du Port - 33 460 ARCINS



Celya Delaloy

Tapissière

D'ameublement

E.U.R.L Sébastien Poirrier

Couverture - Zinguerie

Port. : 06 72 70 71 87
Tél / Fax : 05 56 95 02 26



PRODUCE OF FRANCE

GRAND VIN DU MÉDOC



IN VINO VERITAS

CHATEAU LE BEYAN

Haut-Médoc
Appellation Haut-Médoc Contrôlée

1997

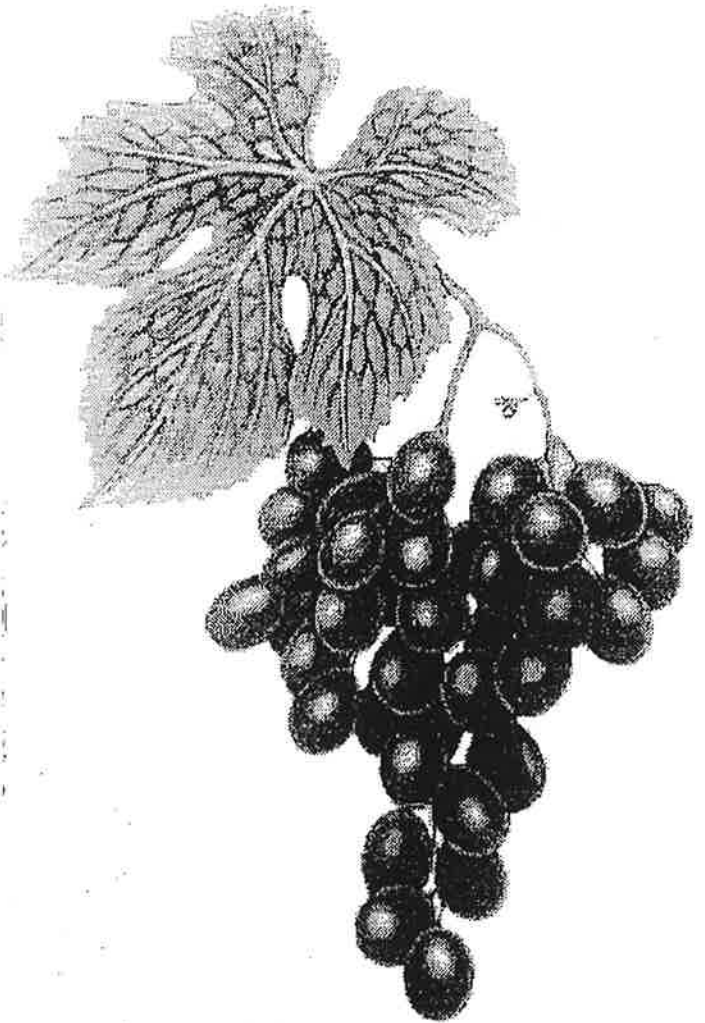
12% vol. 75 cl

CH. BARBOT ET FILS
PROPRIÉTAIRES À ARCINS - MÉDOC - GIRONDE
MIS EN BOUTEILLE À LA PROPRIÉTÉ L. 05.97.HM.

Médaille de Bronze
OU N° 98002



Paris 1999
Millésime 1997



MIS EN BOUTEILLE AU CHATEAU
CRU BOURGEOIS



Château Barreyres
1990

HAUT-MÉDOC
APPELLATION HAUT-MÉDOC CONTRÔLÉE

12.5 % vol. Société Civile du Château Barreyres Propriétaire à Arcins - Gironde
PRODUCE OF FRANCE

06 99 41 44 92

SOPHISTICATIONS

Esthétique à domicile

2, Impasse Thiers
33460 ARCINS

<http://sophistications.makeup.blog.fr/>



Stéphane ITEY
Chargé Clientèle

3, rue du Bourg - 33460 ARCINS
Tél. 05 57 22 68 18 - 06 48 05 86 69
E-mail : lagarde@aviva-assurances.com
N° ORIAS : 07009523 - 07009524

NOS petits MONSTRES ...



Comme chaque année nos petits Arcinois et Arcinoises ont arpenté les rues
Lundi 31 octobre de notre village pour récupérer un maximum de bonbons.

Objectif atteint : la récolte a été un succès et l'accueil des villageois était chaleureux !!!

Un très bon après midi agrémenté d'un bon goûter pour nos petits monstres ...



L'ARBRE DE NOËL ...

Un spectacle magique
des « Mille
Colombes », des
enfants concentrés et
heureux, une salle
remplie, un Père
Noël généreux, encore
un Noël réussi pour
les enfants d'Arcins.



Un grand merci à
la municipalité, au
comité des Fêtes,
aux entreprises qui
ont fourni des lots,
aux parents
d'Élèves, à
l'Équipe
Pédagogique, au
magicien et au
Père Noël !!!





Comité des Fêtes d'Arcins en Médoc

Siège: Mairie d'Arcins, 33460 ARCINS EN MEDOC



Madame, Monsieur,

Comme chaque année, les Fêtes de fin d'année seront pour les habitants de notre village, l'occasion de décorer leur maison.

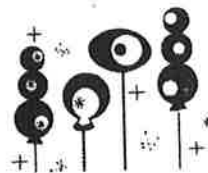
Le Comité des Fêtes et la Municipalité parrainent l'opération « Maison Illuminées » et notre jury recensera toutes les maisons décorées d'illuminations extérieures en fonctionnement entre le 23 décembre 2011 et le 2 janvier 2012.

Aucune inscription n'est requise. Tous les participants qui se présenteront à la salle Polyvalente le 08/01/12 à 16h00, lors des vœux du Maire, se verront remettre une récompense pour leur contribution à l'agrément de notre village.

Le traditionnel pot de l'amitié clôturera cette sympathique manifestation.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, le Comité des Fêtes et la Municipalité vous souhaitent de

Bonnes fêtes de fin d'année à tous



Cher Arcinois et Arcinoise,

2011, pour nous, membres du comité des fêtes, cette année a été synonyme de rassemblement en commençant par un mois de mars, Carnaval défilé dans le village et le soir plus de 100 personnes ont pu savourer un bon repas couscous suivi d'une soirée dansante jusqu'à 4h00 du matin.



Au mois d'Avril, notre fête locale avec belote, loto fête foraine, 1^{er} Mai notre vide grenier. Au mois de juin, aide à l'école d'Arcins pour sa kermesse annuelle, là encore un repas de plus de 80 personnes.

Juillet et Août sont deux mois creux pour nous, mais promis l'an prochain, un premier rendez-vous pour la fête de l'été. Nous vous informerons de toute l'organisation et de la manifestation prévue ce jour là.

Au mois de Septembre et au mois de novembre, nos deux manifestations bourse aux vêtements et aux jouets ont été annulées manque d'exposants. Pour l'année prochaine, un regroupement avec nos voisins de Lamarque pourrait être envisagé.

Au mois d'octobre, notre soirée disco a attiré 120 personnes, un repas digne d'un bon restaurant, une ambiance à couper le souffle, déguisements à paillettes pour bon nombre d'entre nous. Bref une soirée inoubliable !



Et pour le mois de Décembre, notre collaboration à l'arbre de Noël de l'école d'ARCINS.



Voilà, 2011 s'achève et nous avons déjà établi le calendrier pour 2012. Ci-dessous le calendrier prévu pour les festivités :

Janvier : Vœux de Mr le Maire et récompense pour les maisons illuminées
Mars : Carnaval et soirée à thème
Avril : Fête local
Mai : Vide grenier du muguet
Juin : Sortie au Futuroscope + 1^{er} fête de l'été
Septembre : Pique nique Géant dans les marais
Octobre : Soirée entrecôte
Novembre : Loto

Voilà chers amis, sachez que nous sommes toujours à la recherche de membres actifs au sein de notre comité des fêtes, que toutes nouvelles idées seront les bienvenues.

En attendant, tous les membres se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2012 à vous et à vos proches et encore un grand merci pour votre participation à la vie festive de notre village.

Sincères amitiés.

Stéphane
Le président du Comité des Fêtes et son équipe.

Le mot du Président de chasse

Une année de plus s'écoule et la saison de chasse aussi, je tiens tout d'abord à faire un petit récapitulatif sur notre saison de chasse 2011.

Comme vous avez pu le constater quelques parcelles étaient une fois de plus fleuries cette année dans notre marais mais la réussite n'a pas été au rendez-vous car la sécheresse a sévi, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Il y a eu aussi de la culture de faite : tournesol, des couverts de céréales pour petits et gros gibiers ainsi que le nettoyage du marais.

Nous remercions tous les chasseurs bénévoles qui ont permis de réaliser tous ces travaux.

Naturellement je voudrais revenir sur la journée du 3 avril 2011 à laquelle les chasseurs se sont mobilisés ainsi que Monsieur le Maire CLAUDE GANELON pour la journée de l'environnement durable, je vous laisse lire l'article ci-joint.

Le Bureau, les chasseurs, et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.